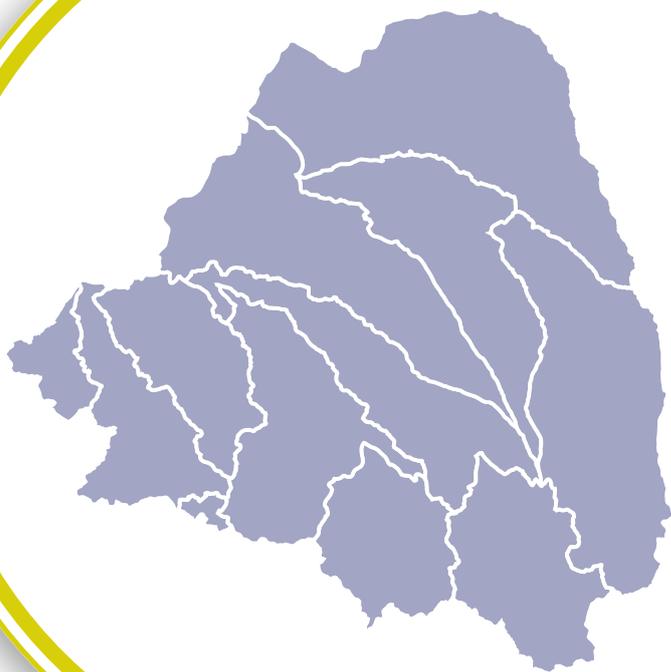


COMMENT RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DE L'ADOUR ET LES CÔTIERS BASQUES?

Traduire les scénarios de développement souhaitables pour le territoire en actions concrètes pour initier le passage à l'action



AVANT-PROPOS

Cette synthèse présente les principaux résultats de la phase d'**élaboration d'actions d'adaptation** de l'étude prospective Adour 2050.

Ces actions d'adaptation interprètent d'une manière concrète la mobilisation nécessaire des acteurs du territoire pour **traduire en réalité les deux scénarios** de développement socio-économique **jugés les plus souhaitables par les membres du Comité de Pilotage** de la démarche pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Les objectifs de cette phase :

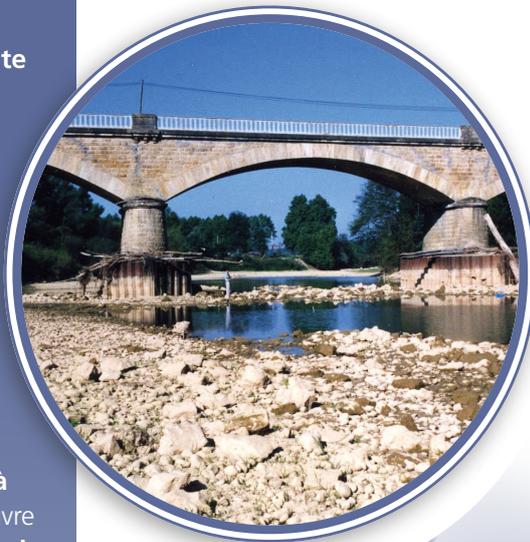
- Illustrer les domaines du possible et la **palette de solutions** à mettre en œuvre pour donner sa place à l'adaptation au changement climatique – dès aujourd'hui.
- Identifier des **facteurs clés de réussite** contribuant à une mise en œuvre effective et réussie de ces solutions.
- Globalement, **donner envie** à chacun d'agir – individuellement ou collectivement, modestement ou d'une manière ambitieuse.

Même si les **implications pratiques** de la mise en œuvre de ces pistes d'adaptation sont présentées ici, celles-ci ne représentent qu'une première « approche » : **le passage à l'action demandera** à chaque maître d'œuvre intéressé de **préciser plus finement la ou les actions à mener** (caractéristiques techniques et socio-économiques, dimensionnement, financement et gouvernance propre...), ces informations allant au-delà de l'ambition même de l'étude prospective Adour 2050.

Le rapport technique complet sur lequel se base cette synthèse est disponible sur le site internet de l'Institution Adour :

<http://institution-adour.fr/index.php/documents-adour-2050.html>

Crédits photos - Sources de l'Adour, (Jean-Bernard Laffite); Inondations, (Institution Adour); Le pont de Mugron à l'étiage, (Institution Adour); Héron cendré (Jean-Bernard Laffite).



SE MOBILISER POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DE L'ADOUR ET DES CÔTIERS BASQUES À L'HORIZON 2050 : RAPPEL

Le récit de l'étude prospective Adour 2050, construit en lien étroit avec les acteurs du territoire, s'articule aujourd'hui autour de trois rapports étroitement connectés.

Le **premier rapport** de ce récit présente ce que seraient les **enjeux de gestion de l'eau et des milieux aquatiques du bassin de l'Adour et des côtières basques à l'horizon 2050** si le développement socio-économique du territoire continuait sa trajectoire tendancielle. La conclusion de ce chapitre est sans appel : par rapport à la situation actuelle déjà fort délicate, le territoire connaîtra **une aggravation de la gestion quantitative des ressources en eau**. Des problèmes de qualité subsisteront, en particulier en période d'étiage, ou ponctuellement lors d'épisodes de pluies importantes autour des zones urbanisées fortement imperméabilisées. L'état écologique des cours d'eau restera identique à la situation actuelle, les améliorations restant localisées liées aux actions de restauration se poursuivant. Le risque inondation s'amplifiera par l'augmentation des valeurs des biens et des personnes dans les zones déjà à risques, même si les crues décennales seront moins intenses qu'aujourd'hui.

En cause ? Le **changement climatique** bien sûr (voir encadré), mais également la non-prise en compte de celui-ci et des enjeux de gestion de l'eau dans **l'aménagement du territoire**.

Plus chaud, plus souvent : Des canicules et vagues de chaleurs plus fréquentes !

Autant de pluie sur une année – moins en été, plus en automne et en hiver. **Moins de jours** de pluie sur l'année mais des **pluies plus intenses**, et **plus de jours de sécheresse**.

Des **étiages** plus longs et plus sévères.

Une **diminution forte des hauteurs et durées d'enneigement**.

Le **deuxième rapport** de ce récit s'est attaché à identifier la manière dont le territoire de l'Adour et des côtières basques pourrait se développer socio-économiquement pour répondre aux enjeux du changement climatique. Différents **scénarios (plausibles) de développement socio-économique** ont été imaginés par les acteurs du territoire puis passés au crible d'indicateurs de gestion de l'eau et d'indicateurs socio-économiques pour identifier celui (ou ceux) qu'il semblerait le plus opportun d'emprunter. Au regard des éclairages apportés, les membres du comité de pilotage Adour 2050 ont tranché : **deux scénarios considérés comme les plus souhaitables** ont été choisis pour **définir le cap vers lequel le territoire devrait se développer** pour répondre au mieux à l'articulation entre enjeux du changement climatique et aménagement du territoire, et assurer une gestion durable des ressources en eau prenant en compte tous les usages.

Ces **deux scénarios** ?

Le scénario « **Prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique** » et le scénario « **L'environnement au cœur du développement socio-économique du territoire** », plus ambitieux et plus difficile à mettre en œuvre (voir ci-dessous pour une description par mots clés des similitudes et des différences principales entre les deux scénarios souhaitables) permettent d'allier résilience du territoire et préservation de la ressource en eau.

PRISE EN COMPTE PROACTIVE DES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

LES SIMILITUDES

L'environnement comme préoccupation majeure, centres villes densifiés & nature en ville, économie d'eau généralisées (e.g. équipements hydroéconomiques) et gestion optimisée des ouvrages de stockage, infiltration gérée et favorisée, polluants nouveaux et eaux pluviales traitées, traitements à la source, EPTB coordonnateur des actions du petit et grand cycles, mobilisation de ressources alternatives, ingénierie financière innovante partagée entre préleveurs, bénéficiaires de services rendus et subventions, stations d'altitude qui misent sur le ski, moyenne montagne qui se diversifie, label écotourisme, alimentation locale des animaux/élevage (fourrage, céréales, prairies...)



LES DIFFÉRENCES

Circuits courts et autosuffisance alimentaire et énergétique, contrats plaine-montagne, Label Adour pour produits agricoles, augmentation des superficies irriguées et capacités de stockage, éco-ingénierie des cours d'eau, traitement/dé-raccordement des émetteurs de polluants spécifiques, hébergement touristique en zone intermédiaire

Soutien fort aux pratiques et systèmes agro-écologie (conservation, agroforesterie...), diversification des productions, ingénierie paysagère de l'espace agricole/rural/forestier, augmentation des surfaces forestières d'agrément et de protection, Innovation dans l'industrie, aménagement touristiques qui intègrent des aménagements naturels renforçant le label écotourisme

Pour aller plus dans le détail des travaux menés dans les Phases I et II de l'étude prospective Adour 2050 qui sont à la base des deux premiers rapports, vous pouvez consulter les rapports techniques et synthèses sur le site internet de l'Institution Adour : <http://institution-adour.fr/index.php/documents-adour-2050.html>

Le **troisième rapport** de ce récit est celui qui s'écrit dans ce document, présentant la manière de **traduire les deux scénarios jugés les plus souhaitables en actions d'adaptation** pouvant mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Au total, 7 orientations stratégiques prioritaires et complémentaires ont été identifiées, regroupant de multiples actions d'adaptation :

1. Une gestion plus sobre et optimisée de la ressource en eau
2. Des rivières vivantes
3. Des espaces urbains résilients en relation avec leur territoire
4. Une agriculture plus durable qui fournit des biens et services au territoire
5. Une industrie à la pointe de la transition écologique
6. Un aménagement de l'espace valorisant les fonctionnalités des milieux
7. Un territoire solidaire et attractif pour le tourisme

La fiche d'identité de chaque orientation stratégique est présentée ci-après.

Les actions d'adaptation élaborées **se veulent les plus exhaustives possibles, mais** ne prétendent pas couvrir toutes les possibilités d'adaptation qui pourraient être proposées pour l'ensemble des activités, usagers de l'eau et zones géographiques du territoire de l'Adour et des côtiers basques. Ces actions représentent des **alternatives de développement intéressantes** (que ce soit économique, d'aménagement du territoire ou de gestion de l'eau et des milieux aquatiques) permettant de converger vers les scénarios jugés souhaitables par le comité de pilotage de la Prospective Adour 2050. Elles seront à compléter par des mesures assurant la cohérence de stratégies d'adaptation locales élaborées par les acteurs du territoire (collectivités, professionnels/acteurs économiques, services de l'Etat, société civile...).

ORIENTATION 1

UNE GESTION PLUS SOBRE ET OPTIMISÉE DE LA RESSOURCE EN EAU POUR TOUS LES USAGES

ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses

Augmentation de l'évapotranspiration

Réduction de l'infiltration vers les nappes souterraines

Assèchement des zones humides



Un équilibre quantitatif qui se détériore

COMMENT ?

EAU POTABLE

Améliorer la connaissance et réduire les fuites dans les réseaux d'eau potable, mieux comprendre les déterminants de la demande en eau, assurer l'exemplarité des collectivités locales dans l'utilisation sobre de la ressource (en particulier : espaces verts, entretien de l'espace urbain...), renforcer la connaissance et la gestion (suivi, mise aux normes ou sécurisation) des forages domestiques, tester des stratégies de tarification incitative en accompagnant les consommateurs, favoriser la récupération d'eau de pluie/ les doubles circuits/les systèmes sans eau

AGRICULTURE

Développer les productions agricoles moins gourmandes en eau, améliorer la performance du matériel d'irrigation/du pilotage, assurer une gestion concertée de l'eau agricole, réduire les fuites dans les réseaux

INDUSTRIE

Poursuivre l'amélioration des processus dans l'industrie pour réduire les prélèvements et la consommation d'eau

RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

Favoriser la réutilisation des eaux usées traitées (agriculture et industrie)

DIVERSIFIER LES RESSOURCES EN EAU

Interconnecter les réseaux, et exploitation de plusieurs ressources

OPTIMISATION DU STOCKAGE

Améliorer la gestion des réservoirs de soutien d'étiage, moderniser les réseaux/la gestion des canaux, créer de nouveaux stockages multi-usages, améliorer le recouvrement des coûts des ouvrages, valoriser les retenues sans usage, mobiliser les carrières en étiage, assurer une gestion maillée des ouvrages de stockage, adapter le dimensionnement des infrastructures au long terme, rétention de l'eau dans les sols

AVEC QUI ?

Détenteurs de la compétence AEP et assainissement, industriels, UNICEM, agriculteurs, agence de l'eau, état, régions, départements, instituts de recherche, EPTB Adour, CACG....

OÙ ?

Tous les bassins versants avec une priorité mise sur les bassins déjà déficitaires

POUR QUE CELA MARCHE

Une **coopération** accrue entre acteurs de différents secteurs

Informer/communiquer & mobiliser

Mener un **état des lieux** des infrastructures et des pratiques d'usage et de gestion

Mener des **évaluations financières et économiques** robustes

Suivre le devenir des économies d'eau réalisées

Mettre en place des **contrats de performance « au résultat »**

BÉNÉFICES ATTENDUS

Des prélèvements moindres dans le milieu => coûts d'exploitation de l'eau (pompage par exemple) réduits

Des solutions couteuses reposant sur le changement de comportement

Une sécurisation de l'approvisionnement en eau => une sécurisation des productions, du revenu...

Des économies d'eau qui retournent au milieu => un maintien de la fonctionnalité des milieux aquatiques, la pratique de certaines activités nautiques sécurisée



ORIENTATION 2 DES RIVIÈRES VIVANTES

ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la température de l'eau

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements pluvieux extrêmes

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses

Assèchement des zones humides

Réduction de l'infiltration vers les nappes souterraines



Un équilibre quantitatif qui se détériore

COMMENT ?

ÉVITEMENT ET RÉDUCTION DES PRESSIONS À LA SOURCE

Application de la charte qualité des systèmes d'assainissement, gestion des eaux de pluie par des techniques alternative, lutte contre les espèces invasives (sensibilisation, lutte différenciée, surveillance, partage d'expérience)

RESTAURATION DE LA FONCTIONNALITÉ DES COURS D'EAU

Aménagement des obstacles, reconquêtes des espaces de mobilité, restauration des champs d'expansion des crues

SURVEILLANCE, ENTRETIEN ET CONNAISSANCE

Renforcement des contrôles, entretien des milieux aquatique, suivi et gestion des ouvrages, maintien de débits compatibles avec les fonctionnalités des milieux aquatiques

AVEC QUI ?

Détenteurs des compétences Gemapi / assainissement/ pluvial, gestionnaires réseaux eau et voiries, SAFER, acteurs agricoles, Fédérations de pêche, recherche, EPTB Adour, syndicats de rivière, milieu associatif, agence de l'eau et services de l'Etat...

POUR QUE CELA MARCHE

Limiter l'emprise foncière des projets d'aménagement

Prise en compte dans les documents d'urbanisme (par exemple : interdiction d'urbaniser en zone inondable)

Gestion des sites post-restauration par conventions

Limiter la concurrence d'autres « grands projets » de développement et trouver l'équilibre avec l'utilisation de l'espace agricole

OÙ ?

Priorisation selon les orientations du SDAGE / SAGE / PAOT / PPG / Contrats de rivière / Conservatoire du littoral

BÉNÉFICES ATTENDUS

Amélioration de la qualité de l'eau (pouvoir auto-épurateur)

Préservation de la diversité biologique

Préservation des habitats des milieux aquatiques et humides, leur permettant de fournir des services écosystèmes et aménités à la population et aux touristes

Amélioration du cadre de vie => augmentation de l'attractivité du territoire

Prévention des risques inondations

Contribution au soutien d'étiage, conduisant à la réduction des coûts du soutien d'étiage

ORIENTATION 3

DES ESPACES URBAINS RÉSILIENTS EN RELATION AVEC LEUR TERRITOIRE

ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la température de l'air

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements pluvieux extrêmes

Effet d'îlot de chaleur

Réduction de l'infiltration vers les nappes souterraines



Des milieux urbains fortement impactés et vulnérables, peu résilients au regard du changement climatique

COMMENT ?

GESTION DU RISQUE

Interdiction de construction en zones inondables ou bâtis adaptés, limitation de l'imperméabilisation des sols, infiltration des eaux pluviales, collecte et valorisation des eaux pluviales urbaines, recul ou suppression d'implantations fortement à risque

COMPLÉMENTARITÉ DE LA VILLE AVEC SON TERRITOIRE

Arrêt de la construction de nouvelles zones commerciales et industrielles, réaménagement de zones existantes, rénovation ou construction urbaine basée sur une réflexion globale, développement des centres urbains en fonction des ressources disponibles

CONFORT URBAIN

Adaptation des normes de construction, augmentation des espaces verts et des arbres, plantation d'essences végétales locales résistantes, généralisation des surfaces végétalisées (toitures et façades)

RÉDUCTION DE L'IMPACT DES ZONES URBAINES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Mettre en place un assainissement collectif de haute qualité environnementale, amélioration de l'assainissement non collectif, réduction des contaminations à la source

AVEC QUI ?

Détenteurs de la compétence urbanisme, Etat, régions, Départements, agences d'urbanisme et d'appui aux collectivités, réseaux, Banque des Territoires, recherche et conseil...

POUR QUE CELA MARCHE

Identifier des solutions coût-efficaces permettant de limiter les coûts

Limiter les délais de mise en œuvre

Mettre en place des démarches de concertation assurant l'acceptabilité sociale des propositions (en particulier pour recul stratégique et règles de zéro imperméabilisation)

OÙ ?

Priorisation de villes de différentes tailles pour servir d'exemples puis diffusion de bonnes pratiques vers les autres villes

BÉNÉFICES ATTENDUS

Une amélioration du cadre de vie des zones urbaines, avec des impacts positifs attendus sur la santé des populations (en particulier fragiles)

Une amélioration de l'attractivité des zones urbaines

Réduction de la vulnérabilité des populations et des activités économiques aux phénomènes extrêmes (canicules et inondations) => des coûts de dommage liés à ces événements extrêmes réduits



ORIENTATION 4

UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE QUI FOURNIT BIENS ET SERVICES AU TERRITOIRE



ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements pluvieux extrêmes et du risque ruissellement / inondation associé

Augmentation de l'évapotranspiration

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses

Augmentation de la température de l'air



Une remise en question de la pérennité du système agricole

COMMENT ?

DES SOLS VIVANTS ET PRODUCTIFS

Favoriser les techniques de travail du sol/techniques culturales simplifiées, couverts permanents, réduction et amélioration de l'usage phytosanitaire, agro-écologie, agriculture biologique, agriculture de conservation, agro-foresterie, élevage extensif pour maintenir prairies et parcours pastoraux, mettre en place des assolements concertés pour lutter contre l'érosion, accompagner les actions concertées de protection des captages d'eau potable

DES FILIÈRES INNOVANTES

Adaptation des cahiers des charges, structuration des filières non-alimentaires, amélioration de la traçabilité et de l'information au consommateur

VERS PLUS D'AUTONOMIE TERRITORIALE

Mettre en place des signes de qualité du territoire, soutien aux circuits courts, mettre en place des filières 100 % Adour, agriculture et économie circulaire, animation de projets alimentaires territoriaux, exploration de l'agriculture urbaine

DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VIABLES

Accès à l'eau, diversité des productions sur chaque exploitation, gestion de l'exploitation adaptée, mise en place de nouveaux moyens de rémunération des agriculteurs (par exemple, paiements pour services rendus), mobilisation générale pour le renouvellement des générations d'exploitants, innovation dans l'accompagnement et le conseil aux agriculteurs

AVEC QUI ?

Syndicats agricoles et associations, coopératives, professionnels, Etat, régions, départements, collectivités territoriales, Banques et compagnies d'assurances, agence de l'eau, ADEME, Instituts techniques, SAFER, agro-industriels, consommateurs...

OÙ ?

Parcelles, exploitations agricoles & filières du territoire

POUR QUE CELA MARCHE

Veille de la dynamique des marchés et évolutions de la PAC

Allouer des moyens d'accompagnement à la transition

Mettre en place des réponses limitant les impacts sur le revenu lié à la variabilité climatique interannuelle

Identifier les facteurs clés assurant la durabilité de l'élevage (hors aides)

Identifier les conditions de mise en œuvre d'outils financiers

BÉNÉFICES ATTENDUS

Réduction du coût des intrants et du pompage et amélioration de la rentabilité et de la résilience des exploitations agricoles

Maintien de l'emploi agricole & rural

Amélioration du paysage et du cadre de vie, préservation de la diversité biologique

Réduction du risque d'érosion, amélioration de la qualité de l'eau, de l'air, des sols

Amélioration de la santé des exploitants agricoles et des consommateurs

Amélioration de la rentabilité des filières alimentaires

Amélioration de l'image de marque du territoire

ORIENTATION 5

UNE INDUSTRIE À LA POINTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la température
de l'air

Augmentation de la fréquence
et de l'intensité des événements
pluvieux extrêmes

Augmentation de la fréquence et
de l'intensité des sécheresses



Malgré des améliorations
fortes, des pressions
industrielles qui restent
problématiques localement.
Une vulnérabilité des industries
au risque climatique.

COMMENT ?

VALORISATION

Valoriser les déchets
et co-produits pour
développer de
nouvelles filières

SOBRIÉTÉ

Réduction des
prélèvements en eau,
valorisation des déchets
co-produits

DURABILITÉ

Réduction
des flux de pol-
luants, gestion du
risque de pollution ac-
cidentelle, éco-conception
des produits et lutte contre
l'obsolescence programmée,
développement d'exercices
prospectifs à l'échelle
de filières pour an-
ticiper

AVEC QUI ?

Filières industrielles, syndicats
professionnels, collectivités territoriales,
Europe, Etat, Régions, CCI / Chambre
des métiers, recherche, agence de l'eau,
ADEME...

OÙ ?

Toutes les filières industrielles du
territoire

POUR QUE CELA MARCHE

Des coûts des nouvelles technologies à maîtriser (recherche et dévelop-
pement, modernisation des équipements et infrastructures,...)

Des liens à coordonner avec les collectivités territoriales

Un appui coordonné des financeurs (Agence de l'eau, ADEME, Etat,
régions...)

Des risques liés à la concurrence extérieure

BÉNÉFICES ATTENDUS

Amélioration de la compétitivité
des industries et maintien de
l'emploi industriel

Amélioration du cadre de vie et de
l'attractivité du territoire

Recyclage des eaux usées dans les
process

=> récupération de chaleur
(réduction des coûts de
chauffage), récupération
de matières, moindre
prélèvement (réduction des
coûts de pompage et taxes de
prélèvements), moindre volume
de rejet...

=> Impacts moindres sur
l'environnement

=> Moindre vulnérabilité en cas de
restrictions d'eau

Santé des employés et des
riverains



ORIENTATION 6

UN AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VALORISANT LES FONCTIONNALITÉS DES MILIEUX

ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la température de l'eau et de l'air

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements pluvieux extrêmes

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses

Assèchement des zones humides

Réduction de l'infiltration vers les nappes souterraines



Un fonctionnement hydrologique global du territoire qui amplifie les problèmes liés aux enjeux climatiques/ne joue pas son rôle tampon

COMMENT ?

CONNAISSANCES DES MILIEUX, DE LEUR FONCTIONNALITÉ ET DES POTENTIALITÉS DE DÉMARCHES EXISTANTES

Potentialités des trames vertes et bleues, cartographie des risques naturels (actuels et futurs), outil agenda 21, outils de sensibilisation et de communication

APPLICATION PLUS STRICTE DE LA SÉQUENCE EVITER-RÉDUIRE-COMPENSER

Renforcement des actions éviter et réduire, initiatives contractuelles de préservation des espaces naturels, restauration des milieux dégradés

ENJEUX PARTICULIERS DES ESPACES FORESTIERS

Favoriser des forêts multifonctionnelles, diversification des peuplements forestiers, pratiques forestières durables

ENJEUX PARTICULIERS DES ZONES HUMIDES

Sensibilisation sur les services rendus par les zones humides, désignation de nouvelles zones humides, partenariat de restauration et de gestion, mise en place de paiements pour services rendus par les zones humides

AVEC QUI ?

Europe, Etat, régions, départements, collectivités locales, gestionnaires d'espaces naturels (parcs, réserves,...) et d'infrastructures de transport, agriculteurs, SAFER, AFB, ONF, CDC Biodiversité, propriétaires fonciers/CNPF, réseaux et pôle-relais milieu associatif...

OÙ ?

Tous les espaces naturels, tout le territoire

POUR QUE CELA MARCHE

Assurer une maîtrise foncière nécessaire pour conduire des travaux de restauration

Développer des conventions de gestion

Limiter la concurrence des « grands projets »

Gérer en parallèle les espèces invasives

Mettre en place des démarches assurant des réflexions collectives de l'espace agricole et des assolements

BÉNÉFICES ATTENDUS

Préservation de la diversité biologique : habitats, espèces emblématiques ou ordinaires

Préservation des habitats de milieux aquatiques et humides

Amélioration des paysages et du cadre de vie

Amélioration de la gestion des risques naturels, de la qualité de l'eau (pouvoir auto-épurateur)

Réduction des coûts de mise en œuvre au regard des bénéfices multiples obtenus



ORIENTATION 7

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ATTRACTIF POUR LE TOURISME

ENJEUX PRINCIPAUX VISÉS

Augmentation de la température de l'air

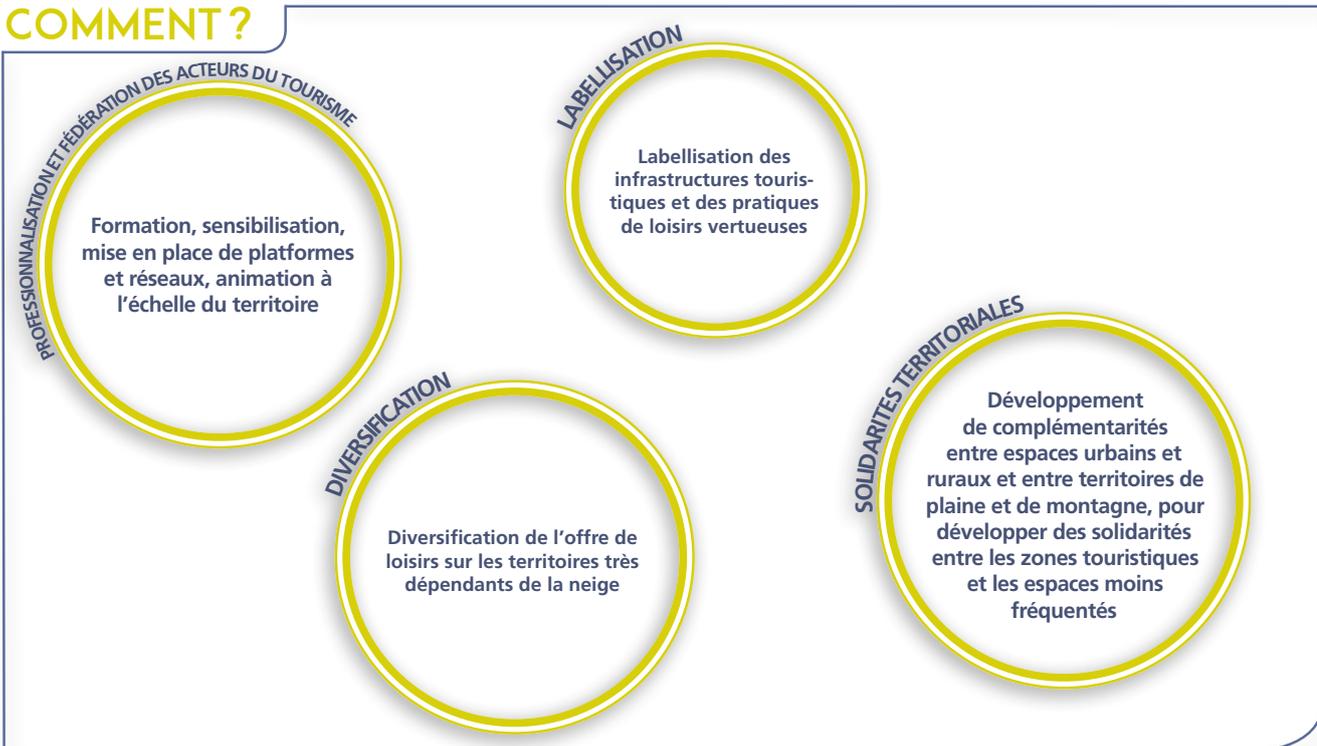
Réduction du manteau neigeux

Diminution de la ressource en eau en période estivale



Un secteur du tourisme vulnérable au regard du changement climatique

COMMENT ?



AVEC QUI ?

Professionnels du tourisme, offices du tourisme, Syndicats d'aménagement touristique, régions, départements, ARS, associations des professionnels/des activités nautiques de loisirs...

OÙ ?

Zones touristiques ou à fort potentiel touristique

POUR QUE CELA MARCHE

Accompagner la transition vers un modèle de développement touristique résilient

Moderniser les infrastructures d'accueil d'une manière coût-efficace et apporter un soutien financier

Certitude et confiance dans des cours d'eau de bonne qualité et en bon état écologique

Aménager l'accessibilité au cours d'eau en coordination avec les autres usagers

Encadrer les pratiques et activités nautiques

BÉNÉFICES ATTENDUS

Renforcement de l'attractivité future du territoire

Une hausse de la fréquentation touristique dans certains secteurs ruraux contribuant au maintien de l'emploi en zone rurale

Amélioration du cadre de vie et accès facilité aux activités de loisir en lien avec l'eau pour les habitants

Répartition de la fréquentation touristique sur toute l'année et tout le territoire

Une moindre dépendance/ une résilience accrue des activités touristiques aux conditions climatiques

QUELLE SUITE A L'EXERCICE DE PROSPECTIVE ?

Les différentes orientations illustrent un grand nombre d'actions qu'il pourrait être pertinent de mettre en œuvre en prenant en compte les caractéristiques et la diversité des sous-bassins du territoire. Pour assurer un changement et se diriger résolument vers les scénarios jugés les plus souhaitables, certaines actions semblent cependant se détacher des autres, au regard de leur caractère innovant. Notamment :

- ➔ Étudier la pertinence d'une **tarification incitative**, prenant en compte les enjeux sociaux, économiques et environnementaux
- ➔ Mettre en place une **gestion optimisée des capacités de stockage existantes**
- ➔ Accompagner la mise en place d'un **nouveau modèle agricole** basée sur la multifonctionnalité (paiements pour services environnementaux, Projets Alimentaires Territoriaux)
- ➔ **Intégrer l'eau** dans toutes ses dimensions dans les SCoT et les PLU (i)
- ➔ Donner sa place à la **nature en ville**
- ➔ Adapter la **structure paysagère et les pratiques de gestion des sous-bassins ruraux**

Le récit produit par les acteurs du bassin de l'Adour et des côtiers basques dans le cadre de l'étude prospective Adour 2050 marque le **début d'une démarche d'adaptation au changement climatique** du territoire et des activités de l'Adour et des côtiers basques. Les actions d'adaptation proposées doivent maintenant être partagées, décortiquées, appropriées et saisies par chacun selon son domaine de compétence et ses responsabilités pour qu'elles deviennent réalité.

Poursuivre l'engagement collectif initié lors de l'étude prospective Adour 2050 permettra de donner le tempo à cette mise en œuvre opérationnelle, en particulier pour :

- ➔ Partager les questionnements de chacun dans le passage à l'action – ainsi que les éléments de réponse consolidés ;
- ➔ Suivre les initiatives de chacun et partager les expériences – réussies ou non – pour enrichir la base de connaissances du territoire sur les solutions et facteurs de succès ;
- ➔ Contribuer à l'émergence de réponses collectives permettant de « franchir le cap » et d'orienter le territoire vers un développement résilient assurant une gestion durable partagée des ressources en eau et des milieux aquatiques.

L'Institution Adour poursuivra le travail et l'animation pour la sensibilisation des acteurs et l'accompagnement des porteurs de projets dans leur volonté de mettre en application les orientations qui ont émergé de la prospective Adour 2050.



ADOUR 2050

Votre contact

adour2050@institution-adour.fr



38 rue Victor Hugo -
40025 MONT DE MARSAN CEDEX

www.institution-adour.fr

